

## AVIS PUBLIC

AVIS est par la présente donné, par la soussignée, à tous les citoyens des municipalités de la MRC de Vaudreuil-Soulanges, que le calendrier des séances ordinaires du conseil soit modifié en remplaçant l'heure du début de chacune des prochaines séances du conseil à 19 h 00 au lieu de 19 h 30.

DONNÉ À VAUDREUIL-DORION, ce 19<sup>e</sup> jour du mois de février de l'an deux mille vingt-six (2026).



MARIE-HELENE RIVEST, notaire  
Directrice du greffe et greffière-trésorière